



CONSEIL D'ADMINISTRATION - CCAS DE LIVRY
Compte-rendu - Séance du MERCREDI 2 JUILLET 2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le deux du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil d'administration, dûment convoqué le vingt-quatre juin deux-mil-vingt-cinq, s'est réuni, à la salle des fêtes sous la présidence de Adrien AUFÈVRE, Maire.

Membres présents :

- BOUCHARD Gilles, 1^{er} adjoint
- BOULET Sylvie, 2^{ème} adjoint
- CHAFFAUD Claudine conseillère municipale
- PARÉ Anne-Lise, conseillère municipale
- PIFFAULT David, conseiller municipal
- CARTERON Pierre, conseiller nommé
- CHAFFAUD Didier, conseiller nommé

Absents :

- GAGET Cyril, conseiller municipal
- LANDON Murielle, conseillère nommée

Secrétaire de séance: Anne-Lise PARÉ

Ouverture de séance : 18h10



2025-06-01 – Participation Fournitures Scolaire 2025-2026

Une participation communale était allouée les années précédentes aux fournitures scolaires des enfants domiciliés à Livry et fréquentant le Collège des Allières.

Il convient, selon le tableau indiquant la liste d'élèves résidant à Livry et ayant souscrit aux fournitures scolaires pour la rentrée 2025/2026, qui sera transmis par le Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires de SAINT PIERRE le MOUTIER, de délibérer à nouveau sur ce montant.

Il est précisé qu'il sera demandé aux familles un justificatif de domicile et un Rib pour le versement de l'aide.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration du CCAS de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité,

- **FIXE** le montant de la participation à 50 % du prix total du pack scolaire, pour les élèves fréquentant le Collège de St Pierre Le Moutier, domiciliés à Livry (participation financière révisable à chaque rentrée scolaire).
- **PRECISE** que cette décision est applicable pour la rentrée septembre 2025
- **CHARGE** Monsieur le Président d'entreprendre les formalités administratives inhérentes aux présentes décisions et l'autorise à signer tous documents s'y rapportant.

2025-06-03 – PARTICIPATION aux familles pour l'accompagnement d'enfant en difficulté par Mme SANVOISIN –

Suite à l'installation de Mme Sanvoisin, éducatrice en libérale sur la commune de Livry, afin de prendre en charge des enfants en difficultés ; les membres du CCAS décident de contribuer financièrement à cette prise en charge.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du CCAS, à l'**unanimité des voix**,

- **DECIDE de participer financièrement à la prise en charge par Mme Sanvoisin des enfants résidants sur la commune de LIVRY, à hauteur de 50 € par enfant, par année civil.**
- **PRECISE que cette décision est applicable à compter du 2 juillet 2025 au 31 août 2026.**
- **PRECISE que cette participation financière sera attribuée par virement sur le compte bancaire des parents, sur justificatif de soins entrepris par MME SANVOISIN.**
- **CHARGE** Monsieur le Président d'entreprendre les formalités administratives inhérentes aux présentes décisions et l'autorise à signer tous documents s'y rapportant.

Ticket cantine 2025/2026

- Point reporté au prochain conseil d'administration du CCAS.

Réflexion sur la demande des parents d'élèves et directeur de l'école pour une l'installation d'une climatisation dans une partie du bâtiment école

- Le CCAS envisage de demander une participation au SICC (un devis a été réalisé pour le dortoir de l'école de Saint pierre le Moutier pour 14 000 € : refus de la présidente du SICC)

Prestations Noel 2025

- Noël des enfants :

Le spectacle retenu pour le Noël des enfants est « Denis marionnette à fil » de Rémy Ventriloque (durée 50 min). Le devis ayant été signé avant la fin du mois de juin le tarif du spectacle est de 750€ au lieu de 850€.

Il aura lieu le vendredi 19 décembre à 17h30 à la salle des fêtes de Livry.

Les parents des enfants sont invités à rester lors du spectacle.

Il sera nécessaire de prévoir des boissons, des papillotes et des pochons contenant des chocolats que le Père Noël pourra remettre aux enfants. (solliciter H&A boulangerie)

- Noël des aînés :

Le repas des aînés est fixé au samedi 10 janvier 2026.

M. CARTERON se propose de se rendre au restaurant Le Chat Vert pour discuter de la confection du repas.

Il est proposé de faire appel de nouveau à Jérôme PASSOT pour l'animation. M. CARTERON se charge de le contacter.

Les invitations devront être modifiées en laissant la possibilité aux administrés d'avoir le choix entre le fait d'assister au repas ou la remise d'un colis.

M. BOUCHARD se charge de prendre contact avec le panier Luthenois pour la confection des colis.



Conseil des jeunes

Suite à la demande de certains enfants de Livry de rencontrer M. le Maire afin de lui faire part de certaines idées à destination des enfants de la commune, une réunion sera organisée le samedi 12 juillet à 11h00 à la salle des fêtes de Livry. Le but étant de réunir un maximum d'enfants afin d'échanger avec eux et connaître leurs besoins et leurs envies.

La communication de cette réunion se fera via Facebook, de l'affichage et le Journal du Centre

Séance levée à 19h13.